

CODEHOPLAN  
25 CHEMIN DE BIZOUS  
65250 MONTOUSSE  
[codehoplan@orange.fr](mailto:codehoplan@orange.fr)

Codehoplan association 1901  
Est membre de la coordination  
Nationale des comités de défense  
Des maternités et hôpitaux de  
proximité

RENCONTRE AVEC MME CAVALIER directrice de l'ARS  
le 2 mai 2013

REMISE 11 DELIBERATIONS de communes ayant approuvé notre action pour la réouverture de la maternité, elles s'ajoutent aux 42 déjà remises à Mme Gaume le 12 février à Tarbes, une commune RECURT l'a adoptée le 28 avril elle n'est pas encore enregistrée à la sous-préfecture.

Nous avons remis en tout 4680 signatures de pétition, une partie à M. Chastel, le complément à Mme Gaume à Tarbes le 12 février.

Pour rappel, Mme Durrieu, sénatrice, présidente du conseil de surveillance a, dans un article paru dans La Dépêche du midi du 26 octobre 2012, rendus publics les termes dans lesquels elle s'était adressé à M. Chastel, votre prédécesseur pour demander la réouverture de la maternité. Je la cite/

« 15 accouchements ont eu lieu en urgence, très délicats, soit neuf à l'hôpital et six à l'extérieur avec recours à la sortie du véhicule du SMUR de l'hôpital depuis janvier 2008 . »Ce courrier faisait suite au drame de Figeac qui a ému la France entière. Monsieur Chastel dans sa réponse, avait assuré son interlocutrice de prendre au sérieux la situation du secteur de Lannemezan et confier à Maternip une étude tout de suite après l'examen de la situation du secteur de Figeac.

Nous espérons que cet examen est terminé et que les moyens vont être mis en œuvre rapidement pour sécuriser les naissances sur notre bassin de santé. Vous comprendrez qu'en cas d'accident, notre association agirait pour que toutes les parties responsables soient recherchées et sanctionnées.

#### RAPPEL DES FAITS

La fermeture de la maternité de Lannemezan a été décidée par l'ARH en novembre 2007 pour un nombre insuffisant d'accouchements pratiqués. Le tribunal administratif de Pau a exigé sa réouverture au titre de l'exception géographique-cette exception déroge à toute notion de quotas d'accouchement.

La fermeture définitive prononcée par l'ARH le 21 janvier dans l'urgence-elle a été connu dans l'après midi pour être appliquée à minuit reposait sur deux arguments que nous pouvons contredire aujourd'hui :

- le manque de médecin gynécologue obstétricien, un seul à l'époque.
- L'absence de pédiatre en permanence sur le site.

Sur ce point, nous vous rapportons les propos de M. THEVENOT Responsable de Maternip, qui suite à l'étude commandité par cette structure nous a confié que la présence en permanence d'un pédiatre n'était pas requise. Ce spécialiste devant seulement être joignable par téléphone dans la demi-heure après la demande d'un avis. Pour preuve la clinique de l'Ormeau qui pratique à Tarbes plus de 800 accouchements par an avec 140 euros de dépassements d'honoraires n'a pas de pédiatre à demeure, nous l'avons vérifié. Alors deux poids, deux mesures pour une clinique privée de Tarbes et pour un hôpital public de proximité, la méthode est déplorable.

De plus, nous contestons les statistiques de l'IRDES affichées lors du drame de Figeac, où notre secteur n'apparaissait pas comme étant un désert gynécologique, ces statistiques dataient de 2007 année où la maternité de Lannemezan était encore en activité. Nous avons exprimé notre mécontentement à l'IRDES qui pour toute réponse a constaté ne pas avoir d'autres chiffres, nous sommes en 2013, nous nous posons la question du sérieux de cette structure. Si l'ARS se base sur ses données pour établir le Programme régionale de santé nous comprenons que le conseil général des Hautes-Pyrénées, et 6 autres, l'ait rejeté.

De plus, le manque de praticiens ne saurait être un argument pour fermer un service hospitalier, en effet, les malades ne sont aucunement responsables des méthodes de recrutement des médecins. Les autorités compétentes se doivent de mettre en place les moyens pour soigner les populations sur les secteurs géographiques où elles assument leur autorité. Les vies humaines ne sauraient être traitées avec légèreté, Le soin au public ne saurait être comparée à aucun besoin marchand.

#### SUR LES DELAIS DE ROUTE

Le dossier que nous avons remis à Mme Gaume est clair plus de 15306 personnes de notre secteur résident à plus de 45 minutes d'une maternité Tarbes ou Saint-Gaudens les délais MAPY sont différents d'une minute. Depuis nos recherches, Monsieur le Président de la République a considéré nécessaire un service d'urgence à 30minutes de chaque citoyen. Pour nous, la maternité est une urgence, oui, le bonheur d'une naissance ne saurait être remis en cause par des risques pour le nouveau-né ou la parturiente.

Monsieur Gritli y reviendra.

UNE MATERNITE C'est aussi :

La pratique accompagnée dignement et régulièrement de l'interruption volontaire de grossesse, or comme nous l'a confié Micheline Goua de Baix responsable départementale du Planning Familial et membre de notre collectif, sur Lannemezan, seul le bloc opératoire étant maintenant disponible, certaines femmes sont contraintes de s'adresser à des centres d'orthogénies toulousains pour respecter les délais. Toutefois, ces centres étant aussi débordés, les situations dramatiques se multiplient.

Si nous nous félicitons de la toute nouvelle gratuité de l'IVG, cette mesure devient caduque si la pratique de cet acte est impossible à cause du manque de lieu de d'accueil dans les délais légaux.

Enfin, une maternité, c'est aussi un lieu de soins gynécologiques, le vieillissement d'une partie de la population dans notre zone rurale et de montagne entraîne une augmentation des pathologies gynécologiques. Ces patientes vivent parfois seules et pauvrement, elles mériteraient d'être soignées sur place au lieu d'être confrontées à un éloignement difficile à gérer humainement et moralement.

#### Le CENTRE DE PERINATALITE

Nous avons alerté par courriel en mars Mme Gaume et Mr Thévenot sur le non remplacement De Mme Guyonnet, gynécologue partie en fin 2012 mais aussi

le non-remplacement de deux sages-femmes, une déjà partie et une sur le départ.

Nous avons appris mardi 30 avril l'arrivée d'un nouveau médecin gynécologue au CMC de Lannemezan, nous nous en félicitons, qu'en est-il du remplacement des sages-femmes ? Avez-vous des nouvelles pour le comblement de ces postes.

Nous connaissons, pour avoir concrètement parlé à des parturientes du secteur, que le centre accomplit très bien sa tâche quand il en a les moyens. Toutefois, certaines femmes devant accoucher ailleurs s'adressent directement à l'établissement où elles vont accoucher pour leur préparation et pour leurs suites de couches. Cette démarche se comprend tout à fait et elle démontre les limites du centre de périnatalité, qui exclut le moment crucial de la naissance...l'accouchement. En effet, consulter et accoucher en deux lieux différents multiplie les rencontres médicales et pour beaucoup de femmes les déplacements, faire une échographie ici ou une séance de préparation, voir l'anesthésiste ou aller visiter l'établissement lieu choisi de l'accouchement ailleurs, que de lourdeurs et de redites.

C'est pourquoi le principe même de ces centres est à remettre en cause, il ne sert en fait qu'à reclasser les personnels temporairement suite à la fermeture des maternités de proximité.

C'est pourquoi nous vous posons concrètement et solennellement la question de la date de la réouverture de la maternité de Lannemezan.

#### CONCERNANT LE CMC DANS SON ENSEMBLE

Notre association demande l'installation d'un IRM pour réduire les délais de cet examen en effet, il faut environ un mois entre la prise de RDV et l'examen qui se pratique à Tarbes ou à Toulouse.

Ce délai augmente les risques d'aggravation de pathologie parfois bénigne notamment de tumeurs. De plus, les frais de déplacement des malades en VSL, ambulance quand les familles sont absentes sont

autant de frais pour la Sécurité sociale. Est-ce normal de faire sans arrêt appel aux proches pour des examens médicaux dans la conjoncture actuelle ? Ne pourrions-nous pas envisager un IRM commun à plusieurs hôpitaux publics comme Saint-Gaudens ou Bagnères de Bigorre. ? Mme Gaume en février nous avez répondu à cette demande qu'elle allait procéder à une étude des besoins, où en sommes-nous ?

Autre demande déjà formulée dès juin 2011 ici même, la création d'une consultation cardiologie avancée, pour le moment les habitants de notre secteur se déplacent encore pour la pose et le retrait d'un Holter, Ne pourrions pas avoir un cardiologue ou un interne en cardiologie en rotation avec Tarbes ou Saint – Gaudens.

Nous demandons aussi la création d'un service d'urgence pédiatrique, en effet les services de secours et pompiers du secteur, du fait de l'exception géographique, sont confrontés à cette pénurie sur Lannemezan.

Mr Gritli pourra compléter.

Dernier point que je souhaite aborder.

Mr Baqué le directeur actuel serait en âge de faire valoir ses droits à la retraite, un remplaçant est-il recherché activement par l'ARS et a-t-il été trouvé ?